



Quand les agriculteurs se regroupent pour transformer : les Ateliers de Transformation Collectifs au croisement des projets individuels et des dynamiques de proximité.

Mundler Patrick (Université Laval), Couzy Christele (Institut de l'Élevage), Gafsi Mohamed (ENFA Toulouse), Markey Lucie (Institut de l'Élevage), Michaud Céline (ISARA Lyon), Mondy Bernard (ENFA Toulouse), Valorge Fabien (FNCUMA)

Introduction

Si les travaux concernant le développement des circuits courts de proximité ont été nombreux au cours des dernières années, ceux liés à la transformation, par les agriculteurs, des produits qu'ils destinent à ces circuits restent plus rares¹. Lorsque la transformation est parfois évoquée, elle est presque systématiquement accolée à la vente directe dans une approche un peu générale des activités dites « de diversification » (Gasson, 1988 ; Battershill, Gilg, 1998 ; Renting et al., 2003 ; Meert et al., 2005 ; Maye et al., 2009 ; Grande, 2011).

Pourtant, une part importante des produits agricoles vendus directement aux consommateurs, subit une première transformation. C'est notamment les cas des produits laitiers, des conserves de fruits ou de légumes, des vins, ... De façon un peu différente, c'est aussi le cas des viandes, puisque les animaux destinés à la consommation sont rarement livrés vivants aux consommateurs. Dans ce cadre, le souhait de maîtriser la totalité des étapes de fabrication semble inciter de plus en plus d'agriculteurs commercialisant eux-mêmes leurs produits à ne pas confier l'étape de la transformation à des sous-traitants façonniers. Certains choisissent d'investir seuls dans un atelier, d'autres essaient de le faire de façon collective dans des Ateliers de Transformation Collectifs (ATC).

¹ On notera les recherches de S. Ekman et H. Andersson (1998) portant sur la transformation de la pomme de terre à la ferme en Suède. Ces auteurs montrent que, dans le contexte suédois, la transformation fermière est compétitive et moins sensible que l'industrie à la concurrence internationale. Pour les producteurs, elle contribue à accroître les revenus et contribue positivement à l'économie locale.

A partir d'une lecture transversale des données accumulées sur 9 projets en construction², appuyée par des enquêtes qualitatives auprès de 15 ateliers en fonctionnement (Wagner, 2012), notre communication vise à faire le point sur la façon dont ces projets se construisent et évoluent. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les concepts développés par le groupe « dynamiques des proximités » (Torre, Gilly, 1999 ; Pecqueur, Zimmermann, 2004 ; Bouba-Olga et al., 2008 ; Torre, Beuret, 2012) en examinant quels rôles jouent les proximités dans la progression des projets et la coordination des acteurs.

La proximité touche à l'économie et à la géographie et concerne ce qui éloigne ou rapproche des individus et/ou des collectifs dans la résolution d'un problème économique (Gilly, Torre, 2000). C'est donc un concept à la fois spatial et relationnel. Si sa dimension spatiale fait peu débat (comme forme de proximité), il n'en n'est pas de même pour sa dimension plus relationnelle qui donne lieu à différentes catégorisations. Pour simplifier³, on peut distinguer deux courants : le courant dit « institutionnaliste » qui distingue en plus de la proximité géographique, une *proximité organisationnelle* et une *proximité institutionnelle* ; et le courant dit « interactionniste » qui rassemble toutes ces dimensions en une seule catégorie appelée *proximité organisée* (Carrincazeaux et al., 2008). Cette proximité organisée comprend elle-même deux logiques : une logique d'appartenance désignant le fait que les interactions entre membres d'une même organisation ou d'un même réseau sont facilitées ; et une logique de similitude désignant un système commun de représentations, de valeurs, de croyances (Rallet, Torre, 2005 ; Torre, Beuret, 2012). Au fond, la différence principale entre ces deux manières d'approcher le caractère relationnel de la proximité s'explique par le fait que le courant « institutionnaliste » insiste davantage sur la dimension plus politique des institutions qui déterminent en partie les comportements (Talbot, Kirat, 2005).

Tous les courants partagent en revanche une conception de la proximité géographique qui traduit la distance kilométrique entre deux acteurs, pondérée par le temps ou/et le coût de transport. La proximité géographique a également une dimension sociale dans la mesure où elle dépend aussi de facteurs plus subjectifs liés à la perception qu'ont les individus de la distance (Rallet, Torre, 2005).

Pour examiner les rôles joués par la proximité dans les projets d'ATC, nous nous appuyons par la suite sur la grille de lecture suggérée par les deux dimensions géographique et organisée de la proximité. Cette grille nous semble adaptée à l'analyse des Ateliers de Transformations Collectifs de fait de leur caractère à la fois territorial et identitaire pour les agriculteurs qui s'engagent dans ces projets.

Après avoir dans une première section fourni quelques éléments d'information concernant la transformation des produits par les agriculteurs (1), nous présenterons les principales caractéristiques des projets d'atelier de transformation collectif suivis dans le cadre du

² Les travaux présentés ici sont conduits dans le cadre du projet Casdar « ATOMIC » (pour Ateliers de TransfOrmation Modulaires Innovants et Collectifs). Projet de Recherche-Action, ATOMIC est porté par la FNCUMA en partenariat avec l'Institut de l'Élevage, Trame, l'ISARA Lyon, l'UMR Dynamiques rurales, la plateforme Technologique « Viandes et Salaisons » (EPLEFPA de La Roque) et l'atelier agroalimentaire du CFPPA de Florac (EPLEFPA de la Lozère).

³ Tous les auteurs ne rentrent pas dans ces deux courants. Ainsi, Ron Boschma (2004 ; 2005) défend l'intérêt de distinguer (outre la proximité géographique), quatre formes de proximité : cognitive, organisée, sociale et institutionnelle.

programme ATOMIC (2). Nous présenterons ensuite en quoi les proximités géographique et organisée concourent à faire de ces projets d'ATC, des projets territoriaux (3).

1/ La transformation des produits agricoles par les agriculteurs en France

En France, les dernières données du Recensement Agricole montrent que 21 % des agriculteurs vendent tout ou partie de leur production en circuit court (Barry, 2012). Les activités de transformation sont traitées quant à elles dans un ensemble d'activités rassemblées sous le terme *d'activités de diversification* et comprennent, outre les activités de transformation, les activités de restauration et d'hébergement, les activités liées au bois et à sa transformation, les activités aquacoles et l'artisanat.

L'examen des données accessibles sur le site du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt⁴, indique qu'un peu plus de 22 000 exploitations transforment leurs produits. Le tableau 1 ci-dessous permet de voir ce que pèsent les activités de transformation par rapport à l'ensemble des activités de diversification.

Tableau 1 : diversification et transformation des produits dans les exploitations agricoles en France

	Nombre d'EA	En %	PBS en milliers d'euros	En %
Ensemble des exploitations	514742	100,0	52085549	100
Dont exploitations ayant une activité de diversification	58295	11,3	7096086	13,6
dont transformation huile d'olive	2868	0,6	142713	0,3
dont transformation produits laitiers	6282	1,2	591995	1,1
dont transformation autres produits agricoles	13740	2,7	1610795	3,1

Source : RA 2010, mise en forme par les auteurs.

Un peu plus de 11 % des exploitations ont une activité de diversification, mais ces activités de diversification ne concernent la transformation des produits de l'exploitation que pour un peu plus de 4% des exploitations. En Production Brute Standard (PBS⁵), les exploitations ayant une activité de transformation ne semblent pas se distinguer (en moyenne), des autres, hormis pour l'huile d'olive où les exploitations transformant leur huile sont sensiblement plus petites.

Le tableau 2 ci-dessous permet de visualiser les effectifs pour les principaux produits, ainsi que la part de l'emploi concerné. On s'aperçoit que les exploitations transformant leurs produits emploient significativement plus de personnes : 4.3 % des exploitations occupent 6,2 % des UTA.

⁴ Les données ci-dessus ont été importées de la base de données Disar, en accès libre sur : <http://aces.agriculture.gouv.fr/disar/faces/>. Elles ne viennent donc pas d'un traitement spécifique fait par les auteurs.

⁵ La PBS correspond à la dimension économique théorique de l'exploitation. Elle est obtenue en faisant la somme de toutes les productions de l'exploitation, chacune étant affectée d'un coefficient représentant son potentiel de production unitaire. Les PBS ont remplacé les Marge Brutes Standards (MBS) utilisées dans les Recensements précédents. Elles ne disent rien des résultats économiques réels de chaque exploitation, mais donnent un ordre de grandeur du potentiel de production.

Tableau 2 : la transformation des produits agricoles par les agriculteurs

	Nombre d'EA	En %	Nombre d'UTA	En %
Nombre total d'exploitations en France	514694	100	785564	100
Transformation de produits agricoles	22034	4,3	48756	6,2
dont exercée en nom propre	19668	3,8	43479	5,5
dont exercée par une unité juridique distincte	2677	0,5	6237	0,8
Huile d'olive	2868	0,6	3988	0,5
dont exercée en nom propre	2328	0,5	3178	0,4
dont exercée par une unité juridique distincte	571	0,1	850	0,1
Transformation de produits laitiers	6282	1,2	15198	1,9
dont exercée en nom propre	6026	1,2	14598	1,9
dont exercée par une unité juridique distincte	314	0,1	825	0,1
Autre transformation de produits agricoles	13740	2,7	32002	4,1
dont exercée en nom propre	12056	2,3	27775	3,5
dont exercée par une unité juridique distincte	1862	0,4	4797	0,6

Source : RA 2010, mise en forme par les auteurs.

Comme on peut le voir également dans le tableau 2, le Recensement Agricole distingue pour chaque produit, les activités de transformation exercées en nom propre et celles exercées par une unité juridique distincte. Transformer en nom propre signifie que les activités de transformation mobilisent les moyens matériels et humains de l'exploitation agricole. Si l'agriculteur a une participation significative dans une entité juridique distincte qui possède ses propres « *moyens matériels et humains* », l'activité de transformation est considérée comme s'effectuant dans le cadre d'une entité juridique distincte. Sont exclues « *les formes coopératives et les sociétés anonymes (qui peuvent regrouper un très grand nombre d'associés au poids individuel finalement infime)* »⁶.

Au vu de ces définitions, l'agriculteur faisant transformer ses produits par un prestataire de services, ne sera pas recensé comme transformant ses produits, même s'il les récupère ensuite pour les vendre en circuit court. De même, s'il est membre d'une grande coopérative qui transforme ses produits, il ne sera pas, lui-même, considéré comme transformateur. On peut par conséquent penser que les ateliers de transformation collectifs, quel que soit leur statut, représentent une partie significative des activités de transformation recensées comme étant exercées par une unité juridique distincte. Selon les données du tableau 2, les 2677 exploitations agricoles transformant au sein d'une unité juridique distincte représentent un peu plus de 12 % des exploitations transformatrices, la plus grande partie des agriculteurs transformant leurs produits en nom propre sur l'exploitation.

Si le poids de ces ateliers collectifs est donc modeste, divers observateurs notent que la vogue actuelle pour les circuits courts de commercialisation et l'élargissement de leurs débouchés (par exemple vers la restauration collective) amène de nouveaux groupes à envisager d'investir dans des outils collectifs. Les travaux précurseurs sur ce sujet montrent par ailleurs comment ces

⁶ Voir : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/>, rubrique recensement agricole 2010 – méthodologie, p. 111 des instructions aux enquêteurs.

initiatives peuvent participer à la construction d'un modèle de développement agricole plus territorialisé et accompagner la transformation d'une agriculture locale (Mondy, Terrieux, 2011). Mais ils soulèvent aussi la complexité de ces projets et les menaces qui peuvent remettre en cause leur pérennité : environnement économique incertain, essoufflement des dynamiques collectives, décisions individuelles pouvant affecter l'ensemble du groupe (Poisson *et al.*, 2010).

2/ Les ateliers de transformation collectifs, diversité et spécificités

Un atelier de transformation collectif (ATC) est une structure gérée par un collectif d'agriculteurs qui mettent leurs moyens en commun pour disposer des équipements nécessaires à la transformation de leurs produits agricoles primaires. S'il se distingue de l'atelier individuel qui ne concerne qu'un seul agriculteur, il se distingue également de la coopérative classique de transformation, d'une part parce que chaque agriculteur reste maître de la commercialisation de ses produits, d'autre part parce que les agriculteurs maîtrisent la façon dont sont transformés les produits, connaissent les procédés de fabrication et contribuent (en partie ou en totalité) à la transformation de leurs produits. Sur un plan juridique, les ateliers de transformation collectifs peuvent être créés sous divers statuts : CUMA de transformation, SICA, SARL, GIE. A de nombreux égards, ils sont le pendant « transformation » de ce que sont les Points de Vente Collectifs (PVC) pour la distribution.

Le projet ATOMIC (*cf.* note de bas de page n°1) accompagne neuf projets en construction impliquant un nombre de membres prévu allant de 4 à plus de 40. Le tableau 3 ci-dessous présente quelques-unes de leurs caractéristiques. Huit de ces projets concernent la viande ou les fruits et légumes (produits pour lesquels la transformation dans des outils collectifs est fréquemment envisagée). Un projet concerne la transformation de lait. Ce produit, qui doit être transformé quotidiennement, semble moins bien adapté aux outils de transformation collectifs sans faire appel à du salariat et sans mettre en commun le produit pour la fabrication. Le fonctionnement se rapproche alors de celui des coopératives villageoises, appelées « fruitières » en Franche-Comté et dans les Savoie, qui rassemblent les producteurs laitiers d'une commune autour de la fabrication de fromages (Guérin, 1972 ; Melo, 2012).

Tableau 3 : caractéristiques des ATC pilotes du projet ATOMIC (automne 2012)

	production	Nbre membres	Quantité prévue/an	Mètres carrés envisagés
Atelier 1	multi viande découpe et transformation froide	12	50 tonnes	350 m2
Atelier 2	Abattoir et de découpe de volaille et lapin	11	50 000 volailles	250 à 300 m2 (plan 180 m2 ?)
Atelier 3	multi viande découpe et transformation chaude et froide	44	82 tonnes	250 – 300 m2
Atelier 4	multi viande découpe et transformation chaude et froide	7	36 tonnes	36 m2 (modulaire ?) à 120 m2
Atelier 5	multi viande de découpe et transformation froide	4	40 tonnes	300 m2 découpe + 300 m2 séchoir
Atelier 6	point de vente collectif et atelier transformation fruits et légumes	30	Pas évalué	Non encore défini
Atelier 7	Légumerie destinée à fournir la restauration collective	6	530 tonnes	500 m2
Atelier 8	conditionnement/transformation de lait	6	1 à 1,2 millions de litres	Non encore défini
Atelier 9	transformation de fruits et légumes	5	3,5 t. conserves + 20 000 l. jus	Non encore défini

On constate que les surfaces envisagées pour effectuer la transformation ne sont que peu corrélées aux volumes. Diverses raisons expliquent ces écarts. D'abord, plusieurs projets anticipent une augmentation des volumes à l'avenir et peuvent avoir tendance, dans un premier temps, à surestimer leurs besoins en espaces et en équipement afin d'être capables d'accueillir de nouveaux membres. Ensuite, le manque de références⁷ disponibles et la singularité de chaque projet rendent l'exercice de planification de l'atelier particulièrement difficile. Enfin certains projets s'installent dans des bâtiments existants en profitant d'une opportunité locale ou de l'aide d'une collectivité. Dans ce cas, le coût des m² est réduit et peut expliquer une moindre attention à la définition précise des besoins.

De façon transversale, les diverses observations faites concernant l'avancement de ces projets convergent vers certaines caractéristiques parfois insuffisamment appréhendées : ce sont des projets complexes, demandant à la fois une forte mobilisation au groupe d'agriculteurs et une certaine endurance compte tenu des temps incompressibles pour les faire aboutir.

L'une des difficultés, tient au caractère à la fois individuel et collectif de ces projets. A cet égard, la comparaison avec les Points de Vente Collectifs est intéressante. Un PVC est un magasin de producteurs, ces derniers doivent être présents dans le magasin (en principe il y a toujours un agriculteur présent) et il existe un principe de non-concurrence entre les producteurs (Montet, 2008). Ainsi, chaque agriculteur est amené à vendre ses produits et ceux de ses associés lors de ses permanences.

L'étape de la transformation intervient en amont et les agriculteurs associés dans un ATC ont généralement chacun leurs propres débouchés et systèmes de vente. Ils ne sont donc pas reliés par cette activité commune qu'est la vente comme le sont les membres d'un PVC. Ce qui les lie, c'est l'usage individuel qu'ils vont avoir à faire d'un équipement collectif. Pour M. Poisson *et al.*, (2010), cela demande une stratégie collective plus importante que les seules démarches de vente. Pour notre part, nous ne traduirions pas cette tension entre projet collectif et projets individuels en termes de stratégie collective, mais plutôt en termes de capacité à concilier leurs enjeux respectifs.

Une autre difficulté vient du fait que les agriculteurs, dans un ATC, partagent des équipements de transformation des aliments. Si l'hygiène doit être irréprochable, sa gestion est collective dans la mesure où les agriculteurs se succèdent dans l'atelier. Ainsi, celui qui nettoie les installations après avoir transformé ses produits, ne nettoie pas pour lui-même, mais pour le suivant.

La complexité vient aussi de la nécessité d'avoir bien identifié les usages prévisibles de chaque membre (type de transformation, périodicité, ...), puis sur cette base de définir le fonctionnement hebdomadaire de l'atelier et le mode d'organisation du travail choisi par chacun : tout le travail sera-t-il fait par les membres ? Y aura-t-il des salariés ? Comment les responsabilités seront-elles réparties ? Autant de questions qu'il est nécessaire de traiter avant de pouvoir dimensionner les infrastructures et équipements nécessaires.

⁷ La question des références est traitée dans une autre communication : Couzy C. et al. : Ateliers de Transformation Collectifs : la production de références technico-économiques au défi de la singularité des projets.

De fait, la maturation des projets est longue. Ainsi, les 9 projets présentés dans le tableau 3, ont tous démarré avant 2010. Les plus avancés d'entre eux ouvriront leur porte fin 2013. Cette lente maturation est faite également de bifurcations, d'accélération, parfois de retours en arrière (manque de tonnage pour arriver au minimum nécessaire, défection d'un gros apporteur, perte d'un lieu pressenti, ...), rendant leurs trajectoires peu linéaires par rapport aux phases classiques des « cycles de projets » : conception, formulation, réalisation, évaluation (Rosanvallon, 2011). Pour éviter le découragement, il est nécessaire de jaloner le projet par de « *petites victoires* »⁸, soit des moments où un avancement peut être constaté : règlement intérieur rédigé, planning d'utilisation réalisé, devis validé, premier investissement effectué, plan de l'atelier achevé, etc. Ces moments sont des occasions de rencontre permettant à chacun d'actualiser son engagement. Il est également utile pour la gouvernance des projets de déterminer dès le début une planification et des objectifs d'avancement réalistes, révisables, mais qui permettent à chaque membre d'avoir en tête un horizon possible.

Dans tous les projets en préparation, nous avons constaté le rôle fondamental du ou des leader(s), capable(s) de catalyser les énergies comme le remarquait P. Muller (1989) à propos des entrepreneurs ruraux. Outre un noyau dur d'agriculteurs, une animation extérieure au groupe (mais qui ne se substitue pas à lui dans la conception du projet) semble être un facteur favorisant l'avancement du projet, d'une part grâce à la professionnalisation de l'ingénierie de projets, d'autre part pour venir en appui dans certains moments clés, notamment dans la maîtrise d'ouvrage. Dans le même temps, le surinvestissement d'une personne ou d'un petit noyau risque de masquer le manque de motivation des personnes moins investies.

Dans tous les projets également, nous avons constaté des niveaux d'engagement différents (groupe leader, membres plus « suivistes »). Le tableau 4 ci-dessous croise deux dimensions : le leadership et le bénéfice individuel attendu par chaque membre (en fonction du degré d'utilisation de l'atelier).

Tableau 4 : engagement des membres et utilisation de l'atelier

	Gros utilisateurs	Petits utilisateurs
Implication forte	Présents dans tous les projets, éléments moteurs.	Présents dans certains projets. Militants du collectif, souvent expérimentés, éléments moteurs indispensables.
Implication faible	Présents dans certains projets, attitude plus opportuniste. Facteur de fragilité.	Présents dans tous les projets, présence nécessaire et complémentaire des autres membres (utilisation plus souple de l'atelier)

L'investissement individuel dans le projet n'est pas forcément proportionnel aux bénéfices individuels attendus. Le niveau fort d'engagement peut avoir pour origine l'attachement à faire progresser les projets collectifs (implication militante) et/ou celui plus matériel d'avoir besoin de l'atelier collectif (implication articulée au projet de développement de l'exploitation). L'implication faible peut s'expliquer par l'anticipation d'une utilisation mineure de l'atelier. Mais dans plusieurs projets, des personnes engagées sur de gros volumes investissent peu dans la phase d'élaboration du projet, ce qui est source d'inquiétude pour le reste du groupe : « *si un gros nous lâche....* ».

⁸ L'expression est empruntée à Bernard Mondy.

En revanche, le fait qu'un projet mêle de gros et de petits utilisateurs semble être un avantage. Les agriculteurs pour lesquels l'activité de transformation / vente directe est au cœur du système de production seront généralement de gros utilisateurs. D'autres souhaitent disposer d'un équipement pour un usage plus ponctuel (par exemple transformation occasionnelle des animaux de réforme). Cette diversité est plutôt une richesse, les plus petits apporteurs contribuent à l'équilibre général du système en étant capables d'occuper l'atelier dans les interstices laissés par les utilisateurs réguliers.

3/ la proximité territoriale moteur des projets d'ATC

Nous avons en introduction rappelé les différentes dimensions de la proximité : *géographique* d'une part et *organisée* (dans sa double propriété d'appartenance et de similitude) d'autre part. Pour A. Torre et J.-Y. Beuret (2012), ces deux proximités peuvent se combiner et amener à ce que se construise une *proximité territoriale*. On retrouve ici une conception du territoire, comme construit social, qui s'éloigne d'une conception du territoire comme découpage fixé par la géographie et les organisations administratives. Le territoire ici n'est pas donné, il est issu des pratiques et représentations des acteurs ayant en commun la volonté de traiter un problème productif (Pecqueur, 1995 ; Bouba-Olga *et al.*, 2008).

La proximité géographique est inhérente aux projets d'ATC, à la fois pour des raisons de coûts de transport et de temps de déplacement (et donc de temps de travail) pour les membres. De fait, les projets étudiés rassemblent des agriculteurs situés dans un rayon de moins de 30 kilomètres. L'éloignement de certains membres a d'ailleurs conduit un des projets étudiés à se scinder en deux projets distincts et l'expérience des ateliers fonctionnant depuis longtemps montre bien combien les transports pèsent dans le bilan que font les agriculteurs de l'ATC.

De fait, la proximité géographique est à la fois recherchée et subie, pour reprendre les termes utilisés par A. Carron et A. Torre (2005). Elle est recherchée dans le sens où la recherche d'un emplacement d'implantation se fait, à l'idéal, en tenant compte de la distance optimale entre chaque membre et le futur atelier. Elle est subie, non dans le sens où les membres du projet se verraient imposer la proximité géographique d'éléments (personnes ou objets) défavorables ; mais dans le sens où elle joue un rôle de sélection des membres, indépendamment de toute autre considération. La distance séparant chaque ferme de l'atelier est un élément important qui conditionne à la fois la rentabilité individuelle de l'utilisation de l'atelier collectif et la solidité de l'engagement des membres.

Cet ancrage local des ATC les rend de fait très sensibles à des éléments de leur environnement. La présence ou non d'un abattoir à proximité, la qualité et la fiabilité de l'offre en prestations de services, le soutien manifesté par les collectivités territoriales, ..., sont autant d'éléments qui contribuent à déterminer les caractéristiques du projet. A l'inverse, lorsque ces démarches aboutissent, elles contribuent à modeler les possibilités de développement offertes sur le territoire pour les exploitations agricoles (Mondy, Terrieux, 2011).

Une proximité géographique, même fortement déterminée, ne suffit pas, à elle seule, à rapprocher les acteurs. Pour que ce rapprochement ait lieu, il faut d'une part que les acteurs puissent se rencontrer pour mettre en commun leurs attentes et leurs idées sur le projet d'atelier (logique d'appartenance) ; d'autre part que les acteurs partagent certaines conceptions leur permettant d'envisager le partage d'un investissement lourd (logique de similitude). Ces deux logiques forment la proximité organisée (Rallet, Torre, 2005 ; Torre, Beuret, 2012).

Dans tous les cas, le groupe prend forme sur la base de l'identification d'un besoin ou d'un problème : crainte de la fermeture d'un abattoir, saturation des capacités d'un prestataire, nécessité d'élargir les gammes de produits pour répondre à la demande d'un opérateur local, diminution des coûts de transport et de transformation, aspiration à maîtriser la qualité des produits vendus, désaccord avec la coopérative de collecte, ..., les raisons sont variées, mais reposent toujours sur un diagnostic partagé, même si celui-ci n'est pas toujours formalisé.

L'initiative peut venir d'un individu, d'un groupe préexistant ou d'un organisme d'accompagnement (Chambre d'agriculture, FDCUMA, GAB, ...). Les interrelations sont favorisées par l'organisation de réunions, destinées, dans un premier temps, à informer de façon à ce que les agriculteurs intéressés puissent se manifester, puis visant dans un second temps, à dessiner les contours du projet. Dans la plupart des situations observées, les individus moteurs se connaissent déjà, soit parce qu'ils ont des collaborations sur un autre sujet (par exemple une CUMA), soit parce qu'ils appartiennent à un même réseau professionnel (par exemples, réseau de l'agriculture biologique). La plupart des groupes bénéficient de l'appui d'une organisation professionnelle locale.

La logique de similitude se manifeste pour sa part dans des représentations communes. Celles-ci se matérialisent dans les objectifs tels qu'ils sont rapportés par les différents membres d'un même groupe. Dans tel groupe, le développement local va être systématiquement mis en avant. Dans tel autre, ce sera une certaine conception de la qualité qui sera le repère commun. Dans un troisième, ce sera l'aspiration à l'autonomie, etc. Parfois, la principale justification au projet repose sur le désir de partager un projet entre agriculteurs défendant des valeurs communes.

A cet égard, les projets d'ATC renvoient à une situation assez classique que A. Torre et J.-Y. Beuret (2012) nomment « *la mobilisation des proximités dans le cas de coopération entre acteurs* » (p.80). Cette situation se produit lorsque la proximité géographique est contrainte, mais qu'elle est mise à profit pour envisager un projet commun. Les acteurs vont alors mobiliser les logiques d'appartenance et de similitude pour construire un projet collectif. Ces deux dimensions de la proximité organisée vont faciliter les échanges entre les membres et permettre la construction de règles communes et spécifiques au groupe. Ce type de situation est fréquent dans le champ alimentaire, où des collectifs s'organisent sur une base territoriale pour valoriser leur singularité (Mundler, 2013).

Tous les groupes ne sont pas identiques pour autant. On remarque en particulier des différences sensibles dans l'intensité de la proximité organisée et contrairement à ce qui pourrait être intuitivement perçu, ce ne sont pas les projets dans lesquels la proximité organisée est la plus forte qui avancent le plus rapidement.

On peut de ce point de vue, séparer les projets en deux groupes :

- Un premier groupe dans lequel la proximité organisée est forte. Ces projets ont été initiés dans le cadre de réseaux préexistants et à fort contenu idéologique (membres de la Confédération paysanne, producteurs en AB, ...). Ces projets sont explicitement construits sur un socle de valeurs communes, ils sont portés de façon militante et le caractère collectif des objectifs est fortement valorisé dans les justifications.
- Un second groupe dans lequel la proximité organisée est faible (tout au moins au démarrage du projet). Dans ces groupes, le nombre d'acteurs est généralement plus petit et un ou deux leader(s) joue(nt) un rôle structurant. Ils visent à répondre à un problème

local, opérationnel, le projet est moins pensé en référence à des valeurs communes qu'en référence à un problème commun.

Le constat provisoire que nous pouvons faire au vu de l'avancement des 9 projets suivis, montre des progressions inégales. Certains projets relevant du premier groupe avancent lentement, voire sont à l'arrêt, alors que d'autres avancent rapidement. L'expérience du noyau dur semble dans ce cas déterminante. Dans le second groupe, certains projets avancent vite, portés par l'énergie du leader, alors que d'autres progressent moins aisément, faute justement d'une proximité organisée susceptible de créer les conditions permettant au leader d'être relayé. On peut croiser ces résultats avec les enquêtes faites par G. Wagner (2012) auprès de quinze ATC ayant plusieurs années d'expérience : les questions de leadership restent vives (avec par exemple des inquiétudes fortes sur leur renouvellement), mais les deux logiques de la proximité organisée restent indispensables pour que le projet puisse fonctionner au quotidien, même si cette proximité peut rendre certains arbitrages plus compliqués (comme par exemple de sanctionner un membre du collectif en cas de fraude ou de négligence).

Conclusion

Notre analyse montre que les proximités géographique et organisée se combinent dans les projets d'ATC, mais qu'elles ne peuvent s'analyser sans examiner également le rôle particulier joué par quelques individus moteurs. Paul Houée (1996), Pierre Muller (1989) ou encore Hervé Gumuchian et Bernard Pecqueur (2007) ont abordé cette question, mais elle reste tout de même trop souvent négligée, tant dans les travaux considérant les dynamiques collectives comme issues de représentations communes, que dans ceux considérant l'action collective comme étant le fait d'une somme d'individus rationnels visant à maximiser leur bénéfice (Olson, 1978). On voit bien dans les cas étudiés, la diversité des facteurs psychologiques (préférence pour le présent, attitude face au risque, habitudes, valeurs, altruisme, normes sociales) dans les prises de décision individuelles et collectives comme le soulignent par exemple divers travaux en économie comportementale (Gintis, 2000, Ostrom 1998).

En revanche, la combinaison des deux proximités renforce bien le caractère territorial des projets d'ATC, ce qui est reconnu par les collectivités locales qui les soutiennent par des financements et/ou de l'ingénierie de projet. Dans certains territoires ayant accueilli des démarches plus anciennes (Mondy, Terrieux, 2011), les ATC semblent avoir joué un rôle significatif dans le développement agricole en contribuant à la transformation des exploitations, en dynamisant l'installation sur des systèmes diversifiés et en favorisant l'établissement de représentations sociales territorialement partagées fondant ce que L. Malassis (1958) appelait une « morale du groupe », soit une façon commune de penser l'agriculture et son développement. Dans les cas étudiés, cela est favorisé par les effets d'émulation entre les membres, les échanges informels, les effets d'apprentissage collectif et les relations non exclusivement marchandes entre les acteurs.

Bibliographie

Barry C. 2012. Commercialisation des produits agricoles. Un producteur sur cinq vend en circuit court. *Agreste Primeur* n°275, 4 p.

- Battershill, Martin R.J., Gilg Andrew W. 1998, Traditional low intensity farming: Evidence of the role of vente directe in supporting such farms in Northwest France, and some implications for conservation policy, *Journal of Rural Studies*, Volume 14, Issue 4, pp 475–486
- Boschma R. 2005. "Proximity and Innovation: A Critical Assessment", *Regional Studies*, Vol. 39.1, pp. 61–74.
- Bouba-Olga O., Carrincazeaux C., Coris M. 2008. « La proximité, 15 ans déjà », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°3, pp. 279-287
- Carron A., Torre A. 2005. Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux, dans Torre A. et Filippi m. (coord.), *proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*, Paris, INRA éditions, pp. 297-319.
- Carrincazeaux C., Lung Y., Vicente J. 2008. The Scientific Trajectory of the French School of Proximity: Interaction- and Institution-based Approaches to Regional Innovation Systems. *European Planning Studies*, 16:5, pp. 617-628.
- Ekman Sone, Andersson Hans, 1998, The economics of on-farm processing: model development and an empirical analysis, *Agricultural Economics* n°18, pp. 177- 189
- Gasson R., 1988. Farm diversification and rural development. *Journal of Agricultural Economics*, n°39, pp. 175–182.
- Gilly J.P., Torre A., coord. 2000. *Dynamiques de proximité*, L'Harmattan, Paris, 302 p.
- Gintis, A. 2000. Beyond Homo Economicus : evidence from experimental economics, *Ecological Economics* n° 35, p. 311-322.
- Guérin J.-P. 1972. Les fruitières savoyardes (Savoie et Haute-Savoie), *Revue de géographie alpine* 1972, Tome 60, n°3. pp. 453-466.
- Gumuchian H., Pecqueur B. (sous la dir.de). 2007. *La ressource territoriale*, Paris, Economica, coll. Anthropos, 252 p.
- Houée P. 1996. *Les politiques de développement rural. Des années de croissance au temps d'incertitude*, Paris, INRA / Economica, 321 p.
- Malassis L. 1958. *Économie des exploitations agricoles*, Paris, Armand Colin, pp. 25-26.
- Maye Damian, Ilbery Brian, Watts David. 2009. Farm diversification, tenancy and CAP reform: Results from a survey of tenant farmers in England, *Journal of Rural Studies* n°25, p. 333–342.
- Meert H., Van Huylenbroeck G., Vernimmen T., Bourgeois M., van Hecke E. 2005. Farm household survival strategies and diversification on marginal farms, *Journal of Rural Studies* n° 21, p. 81–97
- Mélo A. 2012. *Fruitières comtoises. De l'association villageoise au système productif localisé*, Paris, éditions FDCL, 194 p.

Mondy, B. et Terrieux, A. 2011. «Vers une agriculture territorialisée, où s'alimentent les circuits courts ? : le rôle des ateliers collectifs de transformation agroalimentaire.» in Traversac JB, Circuits courts : contribution au développement régional, pp. 89-101.

Montet C. 2008. Les points de vente collectifs, dans Marechal G. Les circuits courts alimentaires, bien manger dans les territoires, Dijon, Editions Educagri, pp.55-64.

Muller P., 1989. Les entrepreneurs ruraux: agriculteurs, artisans, commerçants et élus locaux. Paris, L'Harmattan, 189 p.

Mundler P. 2013. Entreprises bioalimentaires et qualification de la qualité. Les enjeux de la proximité. Rimouski, colloque l'entrepreneuriat public : soutenir l'innovation bioalimentaire, 20 p.

Pecqueur B. 1995. La dimension locale de la régulation, dans Boyer R., Saillard Y. (sous la direction de). Théorie de la régulation. L'état des savoirs, Paris, La Découverte, pp. 304 - 312.

Pecqueur B., Zimmerman J.-B. 2004. Économies de proximités. Paris, Hermès/Lavoisier, 264 p.

Poisson M. et al. 2010. Initiatives collectives de producteurs : entre trajectoires individuelles et projet collectif. Les carnets pro de Liproco n° 4, 16 p. <http://liproco-circuits-courts.com>

Olson M. 1978. Logique de l'action collective, Préface de Raymond Boudon. Traduit de l'américain par Mario Levi, Paris, Presses Universitaires de France, 200 p.

Ostrom E. 1998. A behavioral approach to the rational choice theory of collective action. American Political Science Review n°92, p.1-22.

Rallet A., Torre A. 2004. Proximité et localisation. Économie rurale, n°280, pp. 25-41.

Renting Henk, Marsden Terry K., Banks Jo. 2003. Understanding alternative food networks: exploring the role of short food supply chains in rural development. Environment and Planning, volume 35, pp. 393- 411

Rosanvallon André. 2011. La gestion des Opérations d'Aide au Développement. Entre critique et réalisme. Paris, L'Harmattan, 351 p.

Talbot, D. & Kirat, Th. (Ed.) (2005) "Proximité et institutions: nouveaux éclairages", special issue, Economie et Institutions, 6-7.

Torre A., Gilly J.P., 1999, On the analytical dimension of Proximity Dynamics, Regional Studies, vol. 34, n°2, 169-180.

Torre A., Beuret J.-E. 2012. Proximités territoriales. Paris, Economica/Antropos, 105 p.

Wagner G. 2012. Production de repères technico-économiques sur les ateliers de transformation collectifs. Lyon, Institut de l'Élevage, mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille, 61 p. + annexes